

Le gouvernement inverse la hiérarchie des responsabilités

La manifestation du 14 juin a été un succès vécu par tous ceux et celles qui y ont participé. Massivement, les salarié-es particulièrement mobilisés dans le privé ont fait le déplacement et ont participé ensemble à cette démonstration de force et de détermination.

Du coup, le gouvernement qui joue " droit dans ses bottes " comme Juppé en 1995 s'attaque aux manifestant-es et aux organisations syndicales, les accuse d'organiser la violence et les somme de renoncer aux manifestations et de renoncer tout court à leur combat. Cette exigence de renoncement fait suite aux pressions qu'il a déjà faites sur les grèves, les actions, les manifestations pour d'autres motifs : inondations, euro... Ce que Valls, Cazeneuve et Hollande mettent en cause, c'est le droit des organisations syndicales et des salarié-es d'agir avec les moyens qui sont les leurs.

La manifestation du 14 a été perturbée par des événements multiples : arrivée de certains cars sur le périphérique, fouilles et annulations de cars en dernière minute, retards pour les manifestant-es, impossibilité pour la manifestation de rejoindre le lieu prévu pour la dispersion, cortège coupé, manifestant-es nassé-es. Plus grave, des violences policières se sont répétées comme lors des précédentes manifestations parisiennes en particulier et ce depuis le début du mouvement. Le gouvernement instaure ainsi un climat délétère, il est responsable de la dégradation du climat social et de l'exaspération par son refus d'entendre et par son attitude répressive. Cette politique répressive s'est déjà exercée lors des manifestations de la COP21, sous couvert de l'état d'urgence.

Manifester est un droit

L'union syndicale Solidaires est attachée au droit de manifester et au fait que les manifestations puissent accueillir massivement tout ceux et toutes celles qui partagent les objectifs de la lutte, le retrait du projet de loi travail.

Le caractère massif et multiforme de notre mouvement est sa force depuis le début. Son soutien par la majorité de la population, salarié-es, chômeurs-euses, jeunes, retraité-es, nous donne raison contre tous les 49.3.

Pour ces raisons, les actes qui contribuent à dissuader de participer aux manifestations, ou à leur discrédit auprès du public ne font que repousser la possibilité d'une victoire. On ne peut que s'interroger sur le sens de s'attaquer à une vitrine de l'hôpital Necker qui a immédiatement fait le tour de la presse.

Il est clair que nous ne partageons pas ces objectifs. Ceux et celles qui les portent ne partagent pas les nôtres. Cela n'a rien à voir avec des images qui ont moins circulé, manifestant-es à terre ensanglanté-es, violences gratuites et graves contre des personnes pacifiques. Nous refusons aussi l'amalgame qui ferait de toute personne qui défile en dehors du cortège syndical, organise un blocage, un passage gratuit, une action d'occupation... un dangereux casseur, voir un terroriste en puissance. La force de notre mouvement, c'est sa diversité !

Nous continuerons à manifester.

Les 23 et 28 juin, avant le vote du sénat, l'intersyndicale appelle à deux nouvelles journées qui seront de nouvelles occasions pour manifester. Des grèves continuent et des actions sont organisées. La votation citoyenne doit encore s'organiser pour permettre l'expression massive de la population.

Depuis 3 mois, dans les entreprises et les services, dans la rue, la grève, l'action, la nuit, le jour, jusqu'à satisfaction : retrait du projet de loi travail.

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

www.solidaires.org contact@solidaires.org,

144 boulevard de la Villette 75019 Paris, 01 58 39 30 20

